



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01630

Numéro SIREN : 817 943 327

Nom ou dénomination : 8 EME ENCRE

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2017 sous le numéro de dépôt 59044



1705911601

DATE DEPOT : 2017-06-15

NUMERO DE DEPOT : 2017R059044

N° GESTION : 2016B01630

N° SIREN : 817943327

DENOMINATION : 8 EME ENCRE

ADRESSE : 57 rue de la Convention 75015 Paris

DATE D'ACTE : 2017/06/01

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT

163 1630

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} Juin 2017**

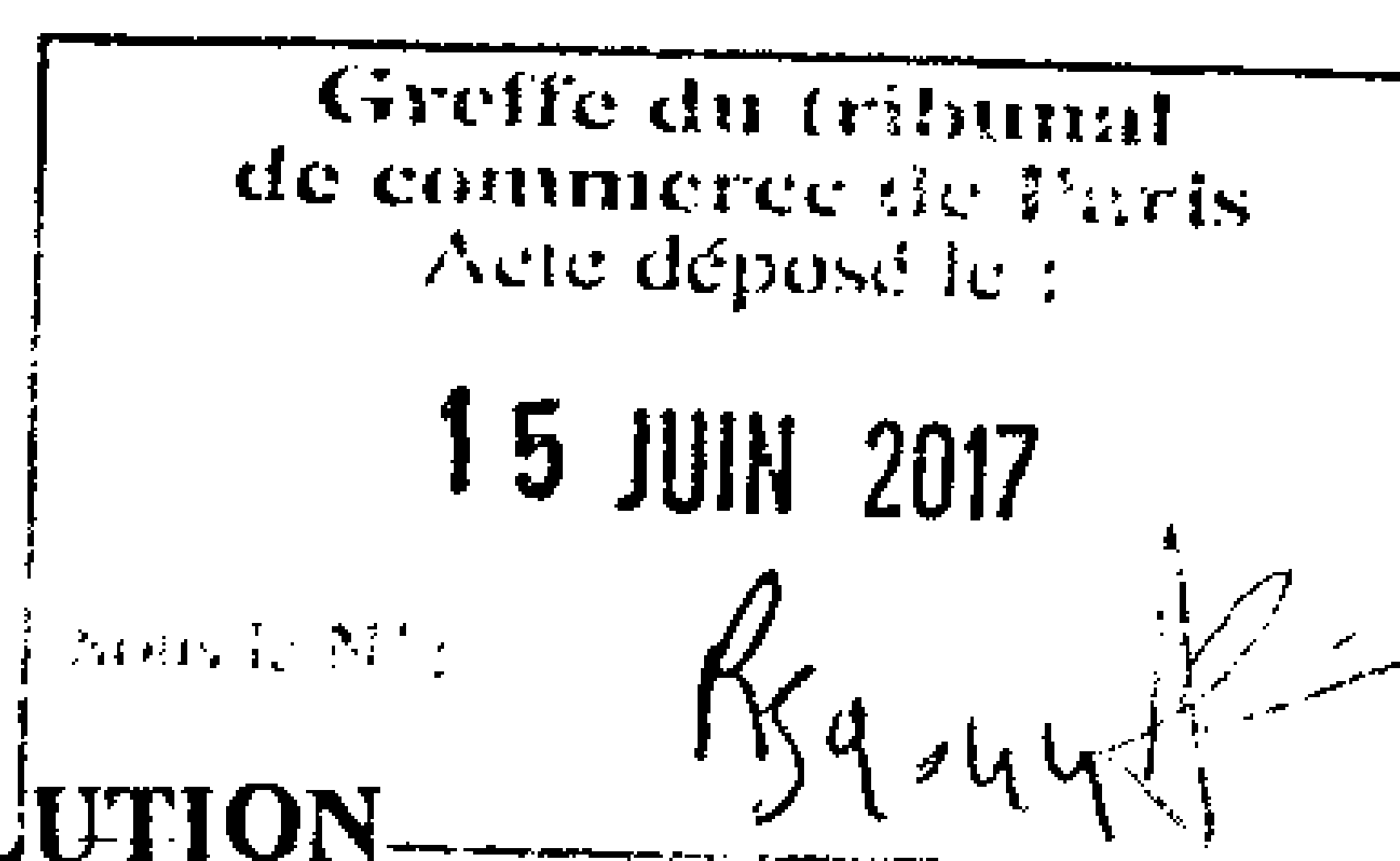
L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
LE 1^{er} JUIN 2017,

1501 2617 C2

L'associé unique de la SASU 8 EME ENCRE au capital de 500 euros divisé en 500 actions de 1 euros dont le siège social est situé au 57, Rue de la Convention – 75015 PARIS s'est réuni en assemblée général extraordinaire qu'il préside.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Démission du Président;**
- **Nomination du nouveau Président ;**
- **Pouvoirs pour formalités ;**
- **Questions diverses.**



PREMIERE RESOLUTION

Les associés renoncent à se prévaloir du défaut de convocation dans les délais requis et du défaut de communication, dans les délais requis, des documents afférents à la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Monsieur Thomas LORENZI a remis sa démission des fonctions de Président de la Société.

L'Assemblée Générale prend acte de ladite démission, laquelle doit prendre effet à l'issue de l'Assemblée Générale désignant le nouveau Président de la Société.

En conséquence de cette démission, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau Président de la société pour une durée indéterminée :

Monsieur Lamine BRAK
Né le 23 Avril 1983 à MONTMORENCY (95)
De nationalité Française
Demeurant 15, Rue de Paris – 95560 MAFFLIERS

Le Président exercera ses fonctions avec les pouvoirs prévus par les statuts et la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate également la cession de l'intégralité des actions détenues par Monsieur Thomas LORENZI sur la Société à Monsieur Lamine BRAK. ✓

En conséquence, elle agréée Monsieur BRAK en qualité de nouvel associé unique de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

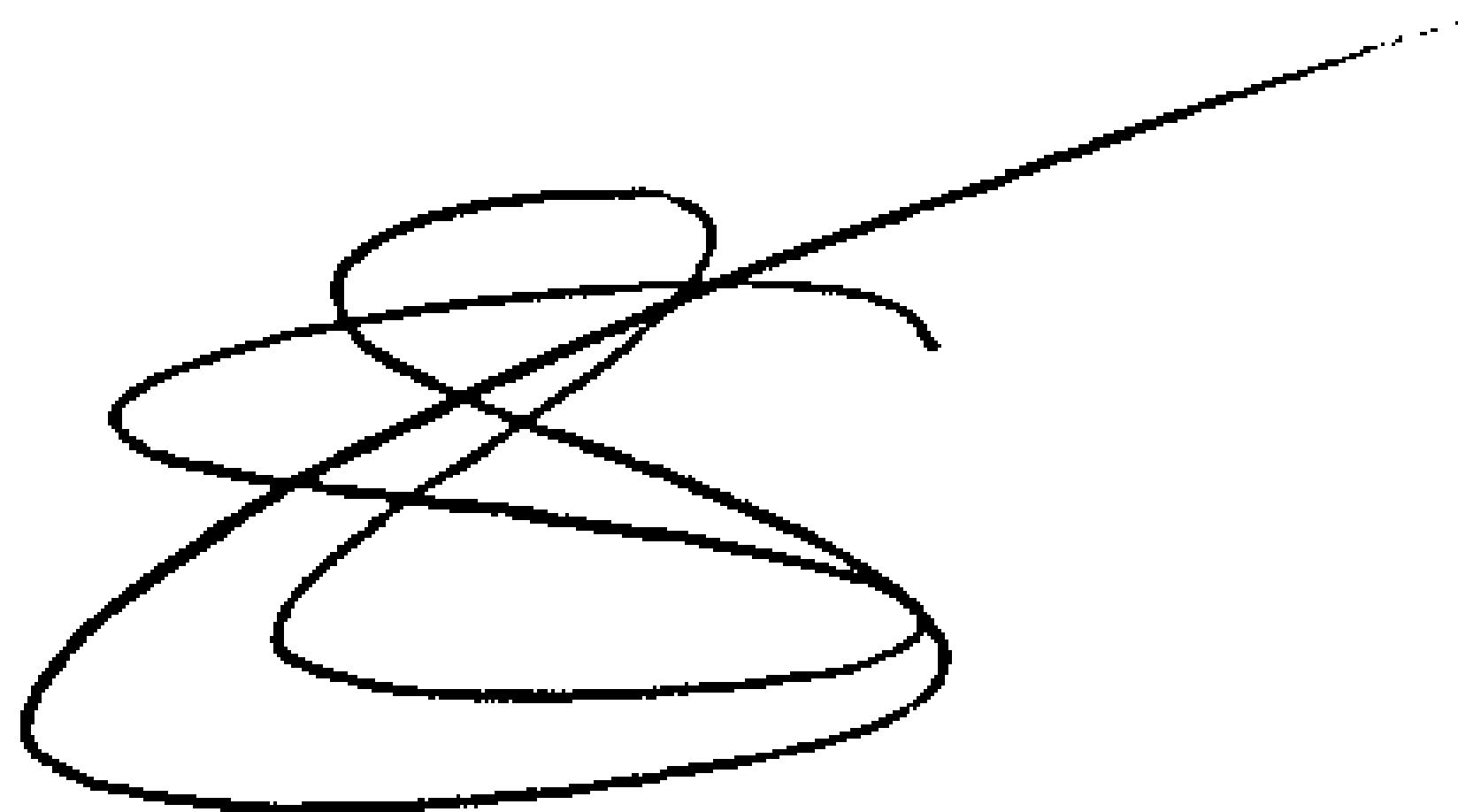
L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur des présentes pour toutes formalités relatives aux présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé.

Le Président de séance
M. Thomas LORENZI

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le nouveau Président
M. Lamine BRAK
"Bon pour acceptation de la fonction de
Président"

A handwritten signature in black ink, featuring a large, vertical loop and several diagonal strokes.